



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

restaurants

Question écrite n° 86821

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis prie M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État de lui indiquer le nombre de restaurateurs ayant pu bénéficier de l'aide prévue par la loi n° 2004-804 relative au soutien à la consommation et à l'investissement pour compenser, jusqu'au 1er janvier 2006, l'absence de baisse de la TVA pour les années 2004 et 2005.

Texte de la réponse

Les aides à l'emploi dans le secteur des hôtels, cafés et restaurants ont bénéficié à environ 80 000 entreprises chaque mois depuis leur création en 2004, avec des variations saisonnières inférieures à 2,5 %.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86821

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1994

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4078